

OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE EN ILE-DE-FRANCE

PREAMBULE

Cette étude est la troisième édition de « l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France » mis en place conjointement par AUDIENS et par La Commission du Film d'Ile-de-France en 2006. Son ambition est de mesurer précisément la structure et l'évolution de l'activité de la production cinématographique et audiovisuelle dans la Région afin de connaître la répartition des emplois du secteur et de bien apprécier les effets du cadre général sur l'activité ainsi que l'impact des politiques mises en œuvre pour en assurer le soutien.

A la recherche d'informations fiables pour établir un indicateur constant à même d'évaluer précisément les évolutions du secteur, la Commission du Film d'Ile-de-France s'est rapprochée d'AUDIENS qui, en raison de sa position privilégiée de gestionnaire des retraites complémentaires des métiers du spectacle, dispose d'une base statistique exceptionnelle constituée par les entreprises cotisantes et par l'ensemble des déclarations faites à l'organisme pour leurs salariés permanents ou intermittents.

AUDIENS est donc l'organisme le mieux placé en France pour assurer le suivi de la base de données nécessaires à la constitution de cet « Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique » et du baromètre annuel de l'emploi et de l'activité du secteur.

La Commission du Film d'Ile-de-France dispose de son côté de l'ensemble des informations liées au contexte et aux conditions d'exercice dans le secteur qui lui permettent d'analyser et de mettre en perspectives les données recueillies.

Les données recueillies et analysées dans le présent document portent maintenant sur les années 2001 à 2006 pour l'ensemble et en partie sur l'année 2007. En effet les données qui ont précédé la mise en place de l'étude ont été reconstituées afin de pouvoir disposer d'un ensemble cohérent susceptible de cerner les évolutions en cours.

METHODOLOGIE

En premier lieu, l'objectif a été de constituer un univers cohérent permettant de délimiter précisément les contours du secteur d'activité, à savoir la production audiovisuelle et cinématographique et l'ensemble des activités de service qui lui sont liées.

Dans une démarche itérative entre le service des études d'AUDIENS et la Commission du Film d'Ile-de-France, l'univers a été constitué après analyse et vérification des éléments constituant les codes NAF afin d'intégrer tous ceux qui participent et contribuent à l'activité de la production cinématographique et audiovisuelle. Ont été exclus les activités de diffusion audiovisuelle et d'exploitation cinématographique, secteurs importants qui ne reflètent pas directement l'activité de production audiovisuelle et cinématographique objet de cette étude. Ont été intégrées toutes les activités de production proprement dite, production de films pour la télévision et autres programmes pour le cinéma, production de films institutionnels et publicitaires et l'ensemble des prestations techniques spécifiquement dédiées au cinéma et à la télévision. Toutes les activités de service directement ou indirectement liées au secteur (restauration, constructions et aménagements non spécifiques etc.) mais qui ne sont pas cotisantes à AUDIENS ne font évidemment pas partie du champ de l'étude.

Une fois constitué l'univers des entreprises cotisantes à AUDIENS dans le secteur d'activité ainsi circonscrit, les données accessibles sont à la fois jusqu'en 2007 celles des entreprises elles-mêmes et, jusqu'en 2006, le traitement de l'année 2007 n'étant pas complètement achevé, celle des salariés déclarés aux régimes de retraite complémentaires gérés par AUDIENS, qu'ils soient permanents ou intermittents et la masse salariale correspondante.

Il faut noter que les données d'identification des entreprises (code NAF et localisation géographique) sont celles connues au moment de la mise à jour des indicateurs. L'historique de ces données n'est pas exploité, aussi c'est la dernière situation de l'entreprise qui prévaut pour l'ensemble des exercices étudiés.

Les données établies lors des deux dernières éditions de cette étude ont été complétées, notamment pour le traitement de l'année 2005 qui n'était pas complètement achevé au moment de la présentation des résultats au printemps 2007. Les résultats établis sur les années 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 sont donc consolidés et permettent de suivre, avec les chiffres de l'année 2006 l'évolution de l'ensemble de la population active du secteur sur une durée de six ans. Les données de l'année 2006 portant sur plus de 95% des entreprises permettent de dégager très précisément l'évolution sur la cinquième année, l'ajustement éventuel correspondant aux 5% des entreprises non encore intégrées dans le champ de l'étude ne pouvant pas changer la nature du résultat tout en confirmant la nature.

I - Les entreprises du secteur de la production audiovisuelle et cinématographique (données établies sur la base des entreprises cotisantes auprès d'AUDIENS en retraite ARRCO et/ou AGIRC).

Ile de France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
921A Production de films pour la télévision	515	553	583	630	694	732	824
921B Production de films institutionnels et publicitaires	813	816	833	887	937	994	1 042
921C Production de films pour le cinéma	1 065	1 138	1 182	1 226	1 299	1 341	1 364
921D Prestations techniques pour le cinéma et la TV	518	524	530	554	592	607	625
922B Production de programmes de télévision	231	232	250	260	304	332	339
Total	3 142	3 263	3 378	3 557	3 826	4 006	4 194

Autres Régions

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
921A Production de films pour la télévision	196	212	210	236	256	273	287
921B Production de films institutionnels et publicitaires	623	625	638	643	673	689	756
921C Production de films pour le cinéma	239	250	261	266	284	295	313
921D Prestations techniques pour le cinéma et la TV	152	157	173	189	219	226	249
922B Production de programmes de télévision	45	46	54	57	68	87	100
Total	1 255	1 290	1 336	1 391	1 500	1 570	1 705

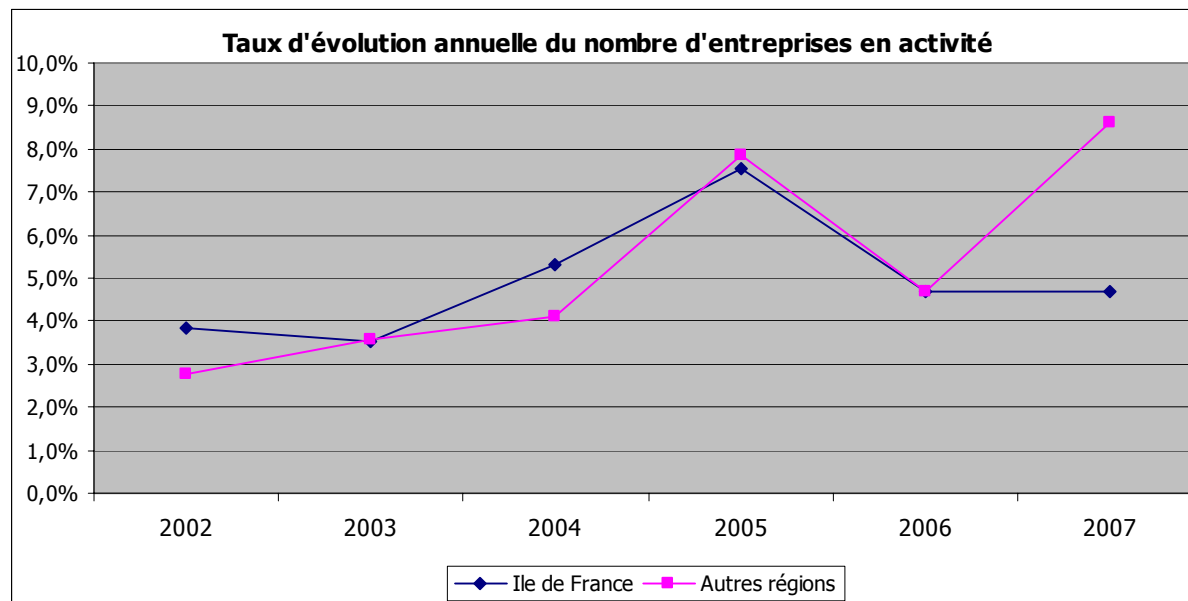
En termes de nombre d'entreprises l'organisation du secteur décrite lors des deux dernières éditions de cette étude se maintient, à savoir un très grand nombre de structures rapporté au volume d'activité. Toutefois le phénomène constaté l'année dernière, à savoir une consolidation relative du secteur et un ralentissement de cette évolution se confirment mais uniquement pour l'Ile-de-France (seulement 188 entreprises nouvelles, chiffre stable par rapport à l'année précédente) alors que les autres Régions voient progresser à nouveau, de manière significative, le rythme de croissance du nombre d'entreprises se rapprochant avec 135 entreprises nouvelles du nombre de création constaté en Ile-de-France

Entre 2001 et 2007 le nombre d'entreprises cotisantes a augmenté de 33%. La croissance du nombre d'entreprises n'a fait que s'accélérer entre 2001 et 2005, puis elle a marqué le pas en 2006. En 2007 la croissance accélère de nouveau (+5,8% sur l'ensemble des entreprises contre +4,7% en 2006). Mais l'année 2007 voit les évolutions de l'Ile-de-France et des autres régions se différencier fortement puisque si la croissance du nombre d'entreprises franciliennes est constante ces deux dernières années, l'accélération relevée ici de la croissance du nombre d'entreprises en activité entre 2006 et 2007 concerne maintenant plus nettement les entreprises situées dans les autres régions qui passent d'un rythme de croissance de + 5% en 2006 à + 9% en 2007. Cela est lié à la politique de soutien engagé par de nombreuses collectivités territoriales dont les crédits en 2007 dépassent les 52 M d'€, en croissance de 7% (49 Md'€ en 2006, en croissance de 13%).

C'est la première fois, depuis la mise en place de cette étude que le nombre de créations d'entreprises dans les autres régions tend à rejoindre celui des créations en Ile-de-France, et ce dans toutes les domaines d'activité à l'exception notable de la production de films pour la télévision où l'écart demeure très important (92 entreprises nouvelles en Ile-de-France contre 14 seulement dans les autres régions). A noter également que le nombre d'entreprises dans le secteur des prestations techniques augmente un peu plus rapidement (+ 3%) en 2007 par rapport à 2006 (+ 2,5%)

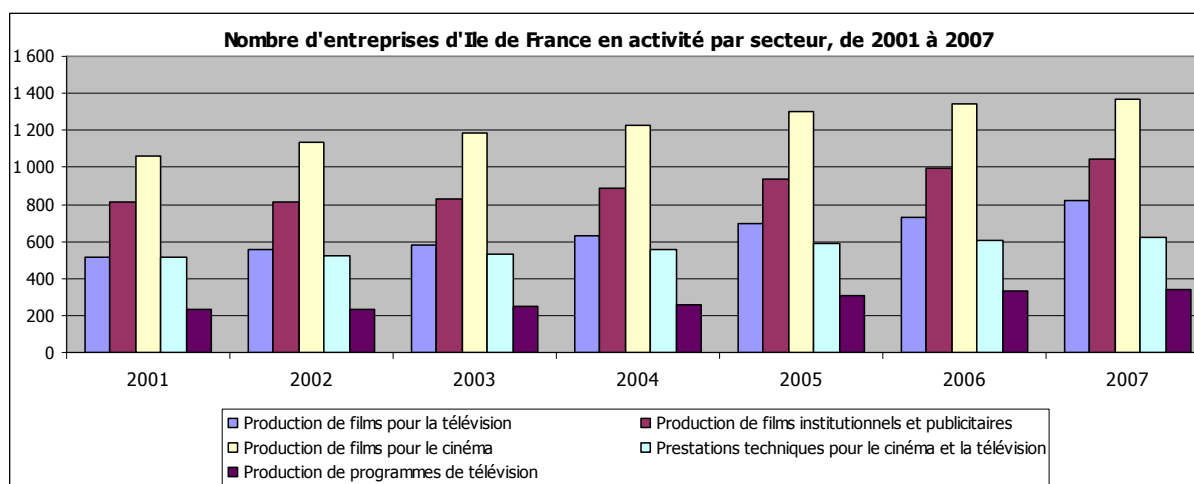
Un certain rééquilibrage, lié aux initiatives et aux politiques de soutien engagées par de nombreuses régions en France, avec la participation du CNC, est donc en cours assurant le développement de nouveaux pôles d'activité dans un contexte où la concentration de la localisation des entreprises en Ile-de-France demeure le trait dominant mais légèrement atténué par rapport à l'année précédente. Le poids de l'Ile-de-France en nombre d'entreprises est en 2007 de 71% (contre 72% l'année précédente).

II Taux d'évolution du nombre d'entreprises 2001 / 2006



La croissance en termes de nombre d'entreprises en 2007 est constante en Ile-de-France et marque une forte inflexion dans les autres régions, signe d'une évolution sensible à l'échelle du territoire national. Après que les courbes d'évolution entre l'Ile-de-France et les autres régions se sont rejointes en 2003 pour connaître une évolution parallèle jusqu'en 2006 un phénomène de rattrapage en termes d'initiative et d'équipement dans les autres régions se manifeste liées aux politiques volontaristes de soutien conduites par de nombreuses régions en France avec la participation du CNC. Le phénomène est lisible dans la création d'entreprises dans la mesure où il concerne des régions qui ne disposaient pas d'une infrastructure adaptée à ces nouvelles activités.

III Nombre d'entreprises d'Ile-de-France en activité par secteur 2001/2007



La tendance à la stabilisation relative du nombre d'entreprises déjà observée en 2006 se maintient et se renforce légèrement en 2007, signe de la consolidation du secteur, à l'exception notable de la production de films pour la télévision dont le nombre d'entreprises augmente le plus en 2007 (+13%)

IV - Effectifs déclarés et masse salariale associée

L'exploitation des déclarations nominatives annuelles permet de connaître et de suivre les évolutions jusqu'à la fin de l'année 2006 des effectifs déclarés par les entreprises et de la masse salariale associée à ces effectifs.

Les données effectifs représentent le nombre de personnes déclarées par secteur et statut (permanent / intermittent). Une personne déclarée par plusieurs entreprises d'un même secteur et dans le même statut est comptabilisée une seule fois. (les données présentées ici ne permettent donc pas de mesurer le taux d'emploi des personnes déclarées comme intermittents).

	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
Ile de France												
921A Production de films pour la TV	2 035	34 930	2 022	35 228	2 206	31 800	2 361	34 542	2 480	36 742	2 496	37 564
921B Prod. films instit. et publicitaires	3 025	22 816	2 598	22 961	2 374	20 604	2 613	21 333	2 725	23 985	2 806	21 404
921C Production de films cinéma	2 786	52 253	2 728	45 233	2 808	46 730	3 107	47 974	3 369	53 506	3 509	52 064
921D Prest. Tech. cinéma et TV	4 451	18 731	4 197	18 186	3 897	16 836	3 862	17 825	3 907	18 483	4 254	22 850
922B Production programmes TV	1 824	12 586	1 828	12 153	1 847	12 844	2 021	12 812	2 270	13 893	2 282	15 415
Total Ile de France	13 914	98 038	13 155	91 137	12 916	88 440	13 702	91 289	14 460	99 902	15 096	100 423
Autres régions												
921A Production de films pour la TV	461	2 925	372	2 151	395	2 174	403	2 270	446	2 845	485	3 350
921B Prod. films instit. et publicitaires	1 216	6 277	1 155	7 535	1 060	6 705	1 064	6 792	1 197	6 667	1 311	6 328
921C Production de films cinéma	668	4 041	682	3 948	634	3 577	689	3 176	824	3 861	823	6 974
921D Prest. Tech. cinéma et TV	743	2 952	611	2 833	611	3 184	585	3 464	673	3 444	908	4 130
922B Production programmes TV	112	811	121	753	158	733	433	723	463	753	589	1 014
Total Province	3 172	14 701	2 921	15 013	2 846	14 157	3 155	14 195	3 582	14 908	4 080	18 907

Après le redressement de l'année 2004 et la croissance de l'emploi en 2005, suivant les trois années de crise du secteur 2001, 2002 et 2003, le phénomène marquant de l'année 2006 est la consolidation, à un niveau élevé de l'activité. Le seuil franchi en 2004 avec la création de 786 emplois permanents en Ile-de-France, confirmé en 2005 avec à nouveau la création de 758 emplois, reste solide avec en 2006 la création d'au moins 636 nouveaux emplois permanents. Au moins, car les données 2006 ne sont pas tout à fait complètes, comme ne l'étaient pas celles de 2005 l'année dernière, réévaluées depuis, le nombre d'emplois permanents établis étant passé de 670 à 758. Le chiffre définitif de la création d'emplois permanents en Ile-de-France en 2006 devrait donc être supérieur à 700, au terme de l'intégration de l'ensemble des entreprises cotisantes dans le champ de l'étude.

Plus globalement on constate donc qu'après deux années de forte progression de l'emploi en Ile-de-France (+ 9% de personnes déclarées en 2005) le seuil franchi paraît solide avec une troisième année consécutive de croissance, à un niveau certes moins élevé, mais qui garantit une tendance durable. Au terme du traitement de l'ensemble des déclarations nominatives annuelles la croissance globale devrait atteindre 2%.

Mais le phénomène le plus remarquable est la nature des emplois créés qui sont essentiellement des emplois permanents. Il semble que le recours à l'intermittence qui concerne près de 100 000 salariés en Ile-de-France ait atteint un palier et que la croissance de l'activité génère aujourd'hui des emplois permanents. On peut risquer l'hypothèse que la très forte croissance de l'emploi intermittent générée en 2005 (près de 10 000 intermittents supplémentaires déclarés par rapport à 2004) s'est traduite en partie en 2006 par la création d'emplois permanents consolidant le nombre d'emplois intermittents à un niveau tout juste équivalent (au terme des traitements) à celui de l'année précédente. Au total, ce sont plus de

1 900 emplois permanents qui auront été gagnés en Ile-de-France en quatre ans. Il faut noter toutefois que dans le secteur des prestations techniques pour le cinéma et la télévision qui profite le plus en 2006 de la création d'emplois permanents avec une croissance de 6% (plus d'une centaine d'emplois concernés) l'effet de la crise du début de la décennie n'est pas encore tout à fait effacé avec un solde toujours négatif en emplois par rapport à 2001. Cependant le niveau très élevé en 2006 de la croissance de l'emploi intermittent dans le secteur des prestations techniques (+16%), atypique par rapport à l'évolution générale indique une évolution favorable pouvant conduire à la consolidation de nouveaux emplois permanents en 2007.

De ce point de vue on peut constater que « Le fonds de soutien aux Industries techniques » mis en place par la Région Ile-de-France au moment où le secteur s'est enfoncé dans la crise aura eu un impact direct sur le redressement de celui-ci, le phénomène étant corrélé avec l'évolution du montant des interventions, en 2004 avec le seuil de 10 Md'€ et en 2005 et 2006 avec un fond doté de 14 Md'€. S'y ajoute à partir de 2004 l'impact en termes de relocalisation de Crédit d'impôt. En 2005 et 2006 les effets cumulés fonds de soutien de la Région et du crédit d'impôt (80 millions en 2005, répartis à parité entre l'audiovisuel et le cinéma ; 90 millions en 2006, 50 pour le cinéma et 40 pour l'audiovisuel) auront pleinement assuré la consolidation du secteur.

Le seuil franchi en 2005 n'aurait cependant pas pu l'être sans un apport très significatif des tournages étrangers. La croissance constatée par rapport à 2004 était de 40% avec la présence notamment des tournages majeurs du « Da Vinci Code » de Ron Howard et du « Marie –Antoinette » de Sofia Coppola, parmi les plus visibles, représentant au total un apport de 50 M d'€. (Cf « Rapport d'activité 04/06 de la Commission du Film d'Ile-de-France »). Ce niveau d'activité élevé atteint en 2005, qui pouvait laisser craindre une année d'exception non nécessairement reproductible a été maintenu en 2006 avec un apport équivalent, mais dans une configuration très différente, avec un nombre de tournages étrangers plus important moins marqués par les tournages américains, toujours présents cependant, mais pour des durées plus courtes, et davantage par le fort développement des productions venues d'Asie dont la considérable croissance en volume finit par avoir un effet sensible en valeur. A noter notamment en 2006 la production, pour la première fois à ce niveau en France d'une série longue produite par une des principales chaînes chinoises, « Rêves derrière un rideau de cristal ». Vingt six épisodes, sur les quarante six que compte la série ont été en grande partie tournés en Ile-de-France, notamment à Paris et en Seine et Marne (Barbizon et Fontainebleau). A noter également les dix films indiens tournés depuis dix-huit mois avec une nette accélération du phénomène en 2006. L'apport des tournages étrangers représente donc une contribution intermédiaire et complémentaire par rapport au Crédit d'impôt national et au fonds de soutien régional. C'est un des aspects de la politique de la Région Ile-de-France qui a créé « La Commission du film d'Ile-de-France » en lui donnant comme priorité de promouvoir son territoire auprès de la production internationale.

Avec un effectif de plus de 115 000 salariés en Ile-de-France et une proportion d'emplois permanents qui se renforce pour atteindre les 13%, la Région Ile-de-France confirme la place prépondérante qu'elle occupe en Europe et à l'échelle internationale dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique. Elle doit compter aujourd'hui avec d'autres régions en France plus actives et mieux équipées qui avec près de 23 000 emplois connaissent pour la première fois un rythme de croissance supérieur à celui de l'Ile-de-France en tirant également parti des fonds de soutien régionaux, du crédit d'impôt et de l'action des commissions du film présentes sur pratiquement l'ensemble du territoire.

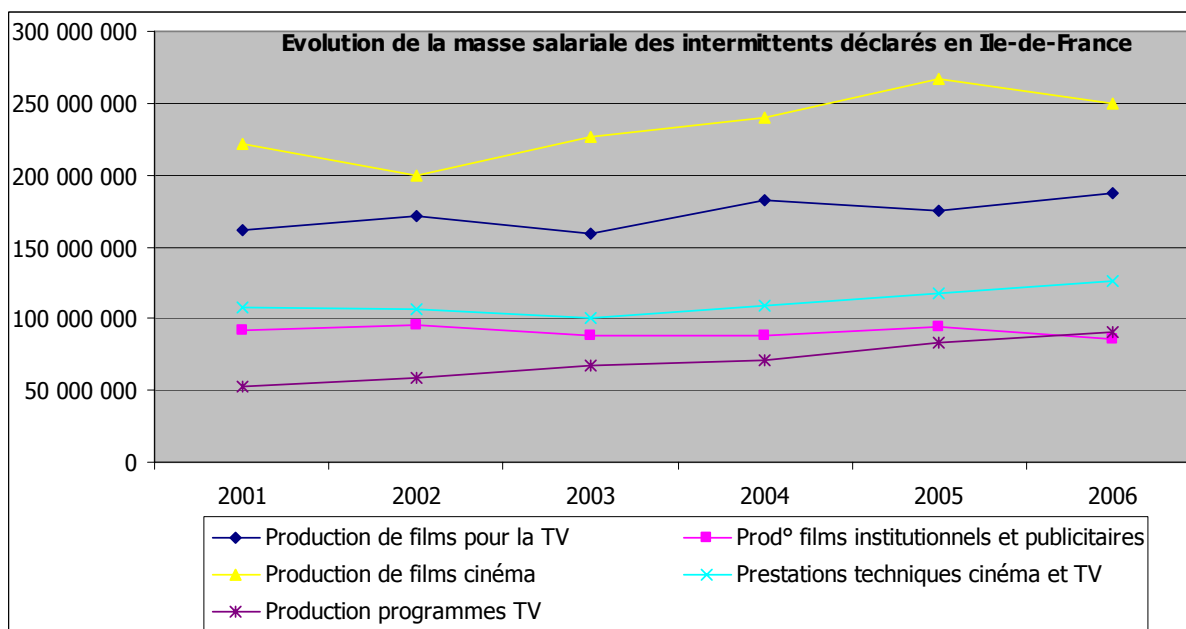
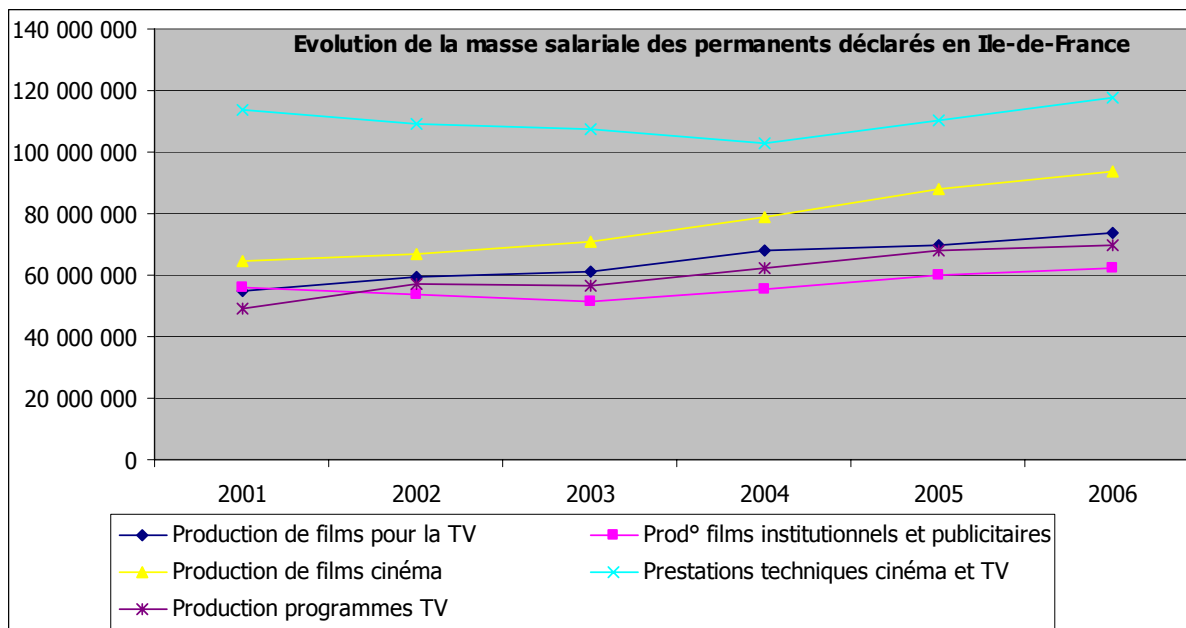
Toutefois il semble que les mesures qui ont permis et accompagné la sortie de crise du secteur et constitué de puissants relais de croissance aient accompli leur effet et que de nouveaux relais de croissance soient à trouver dans les années à venir pour accroître un développement dont les acquis paraissent aujourd'hui solides. A cet égard, l'importante croissance de l'activité de production audiovisuelle et cinématographique dans le monde offre à l'Ile-de-France, destination attractive intrinsèquement, un relais significatif de croissance, pour autant que sa compétitivité y soit suffisamment bonne par rapport à ses principaux concurrents. Sur ce plan l'année 2007 est celle qui, avec le renforcement de la politique de soutien de plusieurs grandes régions de production et la mise en place simultanée des crédits d'impôts allemand et britannique ouverts aux productions internationales, contrairement au dispositif français, relève singulièrement le défi pour l'Ile-de-France. D'autant que face à ces nouvelles politiques un nouveau mouvement de délocalisation de la production française, lié au plafonnement du crédit d'impôt national s'est engagé. En 2007 les trois plus gros devis de la production agréée française « Babylon AD » (50,82 Md'€) de Mathieu Kassovitz, « Mr Nobody » (33,03Md'€) de Jaco van Doermel et « Faubourg 36 » (28 Md'€) de Jacques Baratier, ont été réalisés à l'étranger, à la suite de la plus grosse production engagée en 2006 « Astérix aux Jeux Olympiques ». Au total, selon les chiffres de la FICAM, 17% des films d'initiative française étaient délocalisés en 2006. Le taux passe à 22% en 2007, hausse préoccupante, car concentrée sur les tournages à forte valeur ajoutée, les mieux à même de garantir la rentabilité et le développement du secteur.

Le défi posé à l'Ile-de-France comme à l'ensemble des régions françaises est de s'inscrire dans une stratégie de croissance dans le contexte d'une politique nationale de soutien qui ne fait pas de la localisation de la production, française ou internationale, une de ses priorités et face à une concurrence internationale puissamment soutenue par des politiques publiques cherchant à capter les productions générant la plus forte activité.

MASSE SALARIALE EN EUROS

	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.	Per.	Inter.
Ile de France												
921A Production de films pour la TV	54 581	161 818	59 573	170 987	61 352	159 785	67 767	182 693	69 501	175 447	73 933	187 533
921B Prod. films instit. et publicitaires	55 877	91 483	53 907	94 928	51 475	87 762	55 596	88 102	59 929	94 585	62 163	86 180
921C Production de films cinéma	64 356	221 415	66 969	199 492	70 966	226 731	79 098	239 955	87 742	266 714	93 706	249 576
921D Prest. Tech. cinéma et TV	113 868	107 444	108 876	106 336	107 514	99 923	103 021	108 564	110 215	117 806	117 681	126 310
922B Production programmes TV	49 071	52 096	57 234	59 043	56 410	67 431	62 188	71 583	67 959	82 899	69 722	90 067
Total Ile de France	337 754	634 256	346 560	630 786	347 716	641 632	367 670	690 898	395 347	737 451	417 204	739 667
Autres régions												
921A Production de films pour la TV	5 686	9 520	4 143	7 833	4 528	8 142	4 936	7 811	5 258	10 142	5 836	10 297
921B Prod. films instit. et publicitaires	13 241	15 592	13 297	19 151	12 723	17 844	13 512	18 758	14 724	19 065	16 943	18 711
921C Production de films cinéma	6 922	9 635	7 169	10 458	7 781	10 459	9 016	9 659	9 924	12 565	9 481	21 545
921D Prest. Tech. cinéma et TV	12 446	8 038	12 005	8 726	12 335	8 386	12 702	9 503	12 949	10 370	18 680	12 601
922B Production programmes TV	1 636	2 624	1 878	2 628	2 229	2 420	7 807	2 494	7 618	2 133	9 854	3 321
Total Province	39 932	45 410	38 492	48 795	39 597	47 251	47 972	48 225	50 474	54 275	60 795	66 476

Les données sur la masse salariale permettent de compléter et de préciser les informations découlant de l'analyse des effectifs. L'année 2006 est marquée par une croissance maîtrisée et homogène de la masse salariale pour ce qui concerne les emplois permanents.



Le redressement de 2004 s'était accompagné d'une évolution particulièrement forte des coûts salariaux dans la production cinématographique alors qu'à l'inverse ceux des prestations techniques pour le cinéma et la télévision étaient particulièrement contraints. 2005 a vu s'opérer un ajustement avec une évolution à nouveau positive de la masse salariale dans le secteur des prestations techniques pour le cinéma et l'audiovisuel qui se confirme en 2006 dans un contexte de maîtrise des coûts en Ile-de-France. C'est dans les autres régions que la masse salariale générée par les emplois permanents du secteur des industries techniques évolue le plus rapidement avec une croissance remarquable de près de 45%, signe de l'implantation et du développement d'entreprises prestataires en dehors de l'Ile-de-France.

Globalement le rythme de croissance de la masse salariale est corrélé à celui des effectifs et se situe à 3,3% en Ile-de-France. Ce rythme s'accélère fortement dans les autres régions en 2006 avec une croissance de 20,3% signe du développement de nouveaux pôles de

production en France, notamment dans les régions mettant en œuvre d'actives politiques de soutien, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais et Poitou-Charentes.

Le poids de la Région Ile-de-France en termes d'activité telle que l'analyse de la masse salariale le révèle est de 88,9% alors qu'il était de 89,5% en 2005 et de 92% en 2004, manifestant, dans un contexte de toujours grande concentration de l'activité, un certain rééquilibrage territorial.